

PERICAT Roger, Emile. Maire-Adjoint 1950 à 1959 puis Maire de Cluis 1959 à 1965.

Né le 20 avril 1905 à Ardentes. Mort le 23 octobre 1980 à Paris 13^{ème} au 83 Boulevard de l'Hôpital (Hôpital La Pitié). Roger Péricat était fils d'Emile, Silvain Péricat et de Jeanne, Amélie Micat ; il était Pharmacien, Place des Promenades, à Cluis et marié à Marie, Marcelline Demenois avec qui il eut un fils.

Roger Péricat fut élu Conseiller municipal lors des élections de mars 1947, le Maire étant Jules Voye et il devint son Adjoint en juin 1950 ; il fut réélu Conseiller lors des élections de mai 1953 et élu 1^{er} Adjoint du Maire, Marcel Douard ; il fut réélu au conseil municipal du 15 mars 1959 puis élu Maire le 28 mars face à Marcel Douard (par 9 voix contre 8) ; Lépron Jacques obtint également 9 voix et devint le 1^{er} Adjoint ; Gonin Jean fut élu 2^{ème} Adjoint. Dès la réunion de juin 1959, le Conseil décida la reprise du **projet d'adduction d'eau** pour la commune de Cluis (débatu au Conseil de juillet 1958).

En septembre 1961 le Conseil décida la location du logement des Haras au Chef de chantier du projet d'adduction d'eau, celui de mai 1963 approuva la construction du bâtiment de pompage de l'eau potable et son aménagement, celui d'août 1963 approuva la dévolution des travaux de la 1^{ère} tranche ; enfin le Conseil de **février 1964** vota la 2^{ème} tranche des travaux qui consistait en **la réalisation de la distribution de l'eau potable** dans le bourg de Cluis, à Ragon et à Cluis-Dessous ainsi que sur la route de Châteauroux.

D'autre part, le Conseil **de septembre 1962 approuva la construction du groupe scolaire** (actuel), dont il avait été débattu lors de la mandature précédente (voir biographie de Marcel Douard) et il en approuva l'adjudication des travaux en août 1963.

Pendant le mandat de Roger Péricat, il y eut aussi l'acquisition de la gendarmerie (qui sera transformée en logements) et de terrains proches de la gare pour l'aménagement de terrain de sports (Conseil de novembre 1961), l'adoption d'un **projet de lotissement de 3 lots**, à la Flambette, en janvier 1962. Il y eut aussi **l'approbation du principe d'achat des ruines** de Cluis-dessous, en février 1963, mais la réalisation en fut difficile puisqu'il fallut attendre l'année 1979, après de nombreuses recherches et démarches du Docteur Bailly (voir sa biographie).

Sources : archives municipales ; acte de naissance ; acte de décès n°18.